



THÉÂTRE  
DE LIÈGE

# CLUB

des Entreprises  
partenaires  
du Théâtre de Liège

## Dossier de presse



# Club des Entreprises Partenaires du Théâtre de Liège

Le «Club des Entreprises Partenaires du Théâtre de Liège» est une initiative du Théâtre de Liège qui a pour objet de :

- Rassembler des chefs d'entreprise et cadres dirigeants de tous secteurs confondus, autour des activités du Théâtre de Liège pour le rayonnement international et le développement économique, social et culturel de Liège et de la Wallonie
- Apporter un soutien à la création artistique et à sa diffusion, et favoriser la mise en place des actions pédagogiques et de sensibilisation à l'égard de tous les publics
- Fédérer les énergies autour des ambitions suivantes :
  - \_ La reconnaissance internationale de l'Institution et des artistes
  - \_ Le développement des savoir-faire et de l'emploi
  - \_ Le soutien au développement éducatif
  - \_ La promotion du vivre-ensemble
- Favoriser le partage d'expériences, l'expression, les rencontres, les synergies et les échanges entre les entreprises et le Théâtre ...

## CLUB DES ENTREPRISES PARTENAIRES DU THÉÂTRE DE LIÈGE

Mis sur pied en 2018, le Club des Entreprises partenaires du Théâtre de Liège a pour but de dynamiser les relations de l'Institution avec le monde entrepreneurial et de susciter de réelles mises en réseau, au cœur de la création, entre acteurs économiques et culturels.

Ensemble, favorisons l'échange d'expériences et fédérons nos énergies et nos équipes respectives autour des ambitions suivantes : le développement de l'Institution et le soutien aux artistes qui y sont associés, le partage de compétences et de savoir-faire, la responsabilité sociétale et le Vivre-Ensemble.

Les membres du Club des Entreprises du Théâtre de Liège accompagneront des projets de création, de sensibilisation des publics, des spectacles en production et/ou en diffusion internationale durant plusieurs saisons.

## CLUB DES ENTREPRISES PARTENAIRES DU THÉÂTRE DE LIÈGE

Dans sa composition au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Club des Entreprises du Théâtre de Liège rassemble onze chefs d'entreprise et cadres dirigeants multisectoriels et est présidé par Stephan Uhoda.

Les entreprises partenaires sont

4M

GROUPE ARDENT

CMI

ETHIAS

INVER INVEST

INVEST MINGUET GESTION

MITHRA

SAFRAN AERO BOOSTERS

UHODA SA

VRANKEN-POMMERY

VITRA



## Les conditions d'adhésion au Club

L'adhésion au « Club des Entreprises Partenaires du Théâtre de Liège » est exclusivement accessible à des chefs d'entreprises qui, au travers de leur activité, contribuent au rayonnement de Liège et de la Wallonie au niveau local, régional, national et international

Le Club se réserve le droit d'inviter des orateurs, conférenciers, personnalités... dans le cadre de ses rencontres.

Le « Club des Entreprises Partenaires du Théâtre de Liège » garantit une exclusivité sectorielle à chacun de ses Partenaires.

Le « Club des Entreprises Partenaires du Théâtre de Liège » a pour objectif d'inclure au minimum une société active dans les grands domaines suivants (cette liste n'est pas exhaustive) :

- Industrie
- Banque
- Assurance
- Consultance
- Construction et Génie Civil
- Luxe
- Alimentaire / Boissons
- Médical & Soins de Santé
- Nouvelles Technologies et Technologies de l'Information

## L'engagement des Partenaires

Les Partenaires du « Club des Entreprises Partenaires du Théâtre de Liège » s'engagent à :

- Privilégier l'intérêt général et celui du « Club des Entreprises Partenaires du Théâtre de Liège »
- Constituer une force de proposition
- Agir dans un état d'esprit favorisant le partage et l'échange
- Participer, dans la mesure de leurs possibilités, aux différents groupes de travail mis en place et rencontres
- Enrichir le débat par leurs témoignages et leurs propositions
- Promouvoir le club en expliquant son fonctionnement et ses actions
- Relayer les activités du Théâtre de Liège au sein de leur entreprise respective.

## L'engagement du Théâtre de Liège

Le Théâtre de Liège s'engage à :

- Agir en tant que véritable animateur et tenir régulièrement informés les membres du Club des objectifs et actions du Théâtre
- Apporter un soutien logistique / matériel / humain nécessaire à l'organisation des activités
- Investir les fonds récoltés dans des projets conformément aux objectifs précédemment définis, suivant les indications du Club
- Fournir toutes les preuves matérielles du respect la convention de partenariat le liant aux Partenaires
- Collaborer au mieux de ses possibilités à la mise sur pied d'éventuelles stratégies communicationnelles élaborées spécifiquement par le Partenaire.

## Fonctionnement du club

Le « Club des Entreprises Partenaires du Théâtre de Liège » se réunit au minimum trois fois par an, autour de plusieurs thèmes d'animation possibles :

- Réunions thématiques
- Ateliers spécifiques
- Conférence
- Débats
- Rencontres professionnelles formelles et informelles
- Visites
- Spectacles
- Repas
- Etc.

L'agenda complet de ces activités de l'année sera proposé par les membres, au plus tard au mois de janvier, pour l'année suivante.

Ces rencontres organisées et animées par tout membre du club, ou par des partenaires extérieurs, seront, si possible, suivies d'un cocktail dînatoire au cours desquels les participants pourront communiquer, échanger, ouvrir leurs réseaux respectifs, suggérer des synergies de développement.

Ces rencontres constituent un lieu de connexion pour susciter et promouvoir l'esprit d'entreprise, ouvrir ou créer des réseaux et partenariats, et consolider ainsi le rôle sociétal des entreprises.

L'ensemble des moyens récoltés sera orienté par les membres du Club vers des activités en lien avec les objectifs définis. Chaque année, des propositions seront présentées par le Théâtre de Liège au Club. À charge pour le Club d'effectuer les choix.

Les coûts supplémentaires d'organisation des réunions et activités décidées par le Club seront assumés par les membres en dehors de leur contribution annuelle, pour autant qu'ils ne soient pas inclus dans les avantages repris par la convention de partenariat.

Le Club désignera chaque année un président en charge d'organiser et animer les débats.

## Coût d'adhésion et contreparties

Les Partenaires du «Club des Entreprises Partenaires du Théâtre de Liège» s'engagent pour une durée de trois ans, avec le versement d'une cotisation annuelle (année calendrier) de 10.000€ htva, sur base de l'envoi d'une facture payable au plus tard le 31 mars de chaque année civile.

Toute cotisation est due au jour de l'adhésion.

Toute cotisation versée à l'association est définitivement acquise. Un remboursement de cotisation en cours d'année ne pourra être exigé, quel que soit le motif avancé.

Le versement de la cotisation donne la possibilité de bénéficier des contreparties suivantes (qui feront l'objet d'une convention de partenariat):

## Partenariat valorisant

Afin d'offrir un avantage à vos meilleurs clients, votre personnel, à vos fournisseurs et partenaires commerciaux ou pour attirer de nouveaux prospects, cette adhésion comprend également :

- Des opportunités de relations publiques de prestige : 10 formules VIP (accueil, repas 3 services avec sélection de vins et spectacle) ;
- Une visite privée des espaces du Théâtre de Liège, pour 30 personnes (visite de 45 à 60 minutes). L'organisation d'un cocktail est possible, à charge du Partenaire ;
- Invitation à une répétition générale et rencontre avec les artistes (sous réserve) pour 30 personnes. L'organisation d'un cocktail est possible, à charge du Partenaire ;
- Par année, le Partenaire disposera de 15x 2 invitations, à répartir sur la programmation ainsi que de 2x 2 invitations aux cocktails de premières ;
- Une réduction de 30% sur leur prix de location sera accordée au Partenaire, selon la disponibilité des espaces (hors frais d'accueil et techniques) ;

## Admission des nouveaux partenaires

Les personnes physiques ou morales remplissant les conditions d'adhésion énumérés dans l'article 2 de cette présente charte et désirant adhérer devront s'acquitter du montant de leur cotisation et accepter sans réserve l'ensemble des dispositions du présent document.



## Les prix 2018

Le Club aide financièrement des projets en médiation, en production et favorise la diffusion des spectacles.

Décisions quant aux projets financés :

- **Prix honorifique** (2.500 €) remis à Fanny Médart à l'occasion du Gala des Amis le 18 mai 2018

Institutrice à l'école communale de Bressoux-Piron, Fanny a participé pour la première fois à un projet Culture Ecole en 2015-16. Cette expérience lui a permis de pousser les portes du théâtre avec ses élèves. Petit extrait de son retour à la fin du projet : *Je suis heureuse d'avoir participé à l'aventure et que le Théâtre s'ouvre aux écoles afin de permettre une plus grande ouverture culturelle. Je suis convaincue que l'Art est un fabuleux moyen qui permet de participer à l'ouverture d'esprit de la société, de combattre l'ignorance et de lutter contre toute forme de radicalisme. En effet, travaillant dans une école à discrimination positive avec une majorité d'enfants de confession musulmane, les valeurs culturelles parasitaient parfois la vie et le fonctionnement de la classe.*

- **Prix pédagogique** (12.500 €) à l'Athénée Maurice Destenay

École en discrimination positive située dans le quartier d'Outremeuse à Liège, l'Athénée accueille des élèves majoritairement issus de l'immigration (plus de 28 nationalités cohabitent) et de milieux défavorisés. Le prix permettra de mener un projet transversal qui concernera tous les élèves de l'école, de la première à la rhétorique (la taille de l'école le permet). Une classe de cette école a participé cette année au projet pédagogique *Nadia*.

- **Aide à la production**

- *Pour en finir avec la question musulmane* de Rachid Benzine (10.000 €)
- Le Collectif Mensuel qui fête ses 10 ans en 2018 (10.000 €)
- *L'homme de la Mancha* (10.000 €) commémorant, en 2018, le 40<sup>e</sup> anniversaire du décès de Jacques Brel

- **Aide à la diffusion**

- *14 Juillet* de Fabrice Adde (10.000€)
- L'installation de Chiu Yung Wong (10.000€)



# THÉÂTRE DE LIÈGE

## **Contact commercial Théâtre de Liège**

Fred Rossillion  
Responsable Commercial  
Théâtre de Liège  
**T** +32 4 344 71 95  
**M** + 32 495 29 29 06  
f.rossillion@theatredeliege.be  
www.theatredeliege.be

## **Contacts presse Théâtre de Liège**

Marjorie Gilen  
Communication  
Théâtre de Liège  
**T**+32 4 344 71 78  
m.gilen@theatredeliege.be

Pierre Thys  
Directeur des relations extérieures  
Théâtre de Liège  
**T**+32 4 344 71 98  
p.thys@theatredeliege.be

## **Service Presse**

Hélène Van den Wildenberg  
CaracasCOM - [www.caracascom.com](http://www.caracascom.com)  
**T** +32 2 560 21 22  
**M** +32 495 22 07 92  
[info@caracascom.com](mailto:info@caracascom.com)